

## ÉGALITÉ MALTRAITÉE

**Sommaire  
Inhaltsverzeichnis**

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
Traitement des déchets	8 9
Assurance-maladie / Rentes AVS-AI	11
En 2000, un monde de sympathie / Bibliothèque	12
Le Club Handball de Fribourg	13
Mémento	15 16

Peu sensible à la publicité qui envahit nos paysages urbains, mon regard reste parfois accroché aux paraboles modernes sprayées en surimpression sur les affiches format mondial. A l'avenue de la Gare, l'une d'entre elles a fait écho aux réflexions qui ont marqué de façon intensive notre travail à la fin de l'année passée: «Plus d'ego, moins d'égaux».

**Ego... isme au singulier  
et au pluriel**

A titre d'éthique individuelle, cette sentence est en soi très évocatrice et caractérise bien la fragilité de notre époque. Une culture qui hypertrophie l'importance du paraître, de la réussite matérielle et de la vie facile, développe – comme aune de tout comportement – une sorte de culte de la personnalité; et n'est pas une garantie de bonheur.

Au plan politique, il est incontournable de rappeler que l'indivi-

dualisme ne peut se propager indéfiniment sans créer d'exclusion: celle des personnes qui n'arrivent pas à rester «branchées» dans cette course à la consommation et au bien-être. Bien sûr, le socle de confort et de sécurité sur lequel se base encore le quotidien de la plupart d'entre nous peut faire illusion. Ainsi, pour les jeunes adultes d'aujourd'hui, il est probablement difficile de sentir combien les fondements de notre vie en société ne vont pas de soi. Ils ont été acquis de haute lutte par les engagements sociaux, politiques et syndicaux des générations qui plaçaient le bien commun comme objectif prioritaire. Le progrès social n'est pas automatique, ni lié au temps qui passe. Au contraire, il subit l'érosion de l'indifférence et de l'absentéisme des citoyens, et les assauts massifs des forces néolibérales qui donnent le tempo aux politiques de presque tout bord.



Geneviève Beaud Spang  
Conseillère communale

**Une école de qualité  
pour tous**

L'école est aux avant-postes des enjeux de notre société. L'accès au savoir peut bien vite devenir une course à la réussite. Ce parcours est conditionné par une adaptation systématique aux règles du monde économique, dont la compétitivité est le terme édulcorant et poli pour «loi de la jungle».

Dans ce contexte, l'accès de chaque enfant – quels que soient son statut, sa nationalité, ses appartenances – à une école publique de qualité, garantissant l'égalité de traitement dans l'offre des conditions-cadre, est la base d'un état de droit. Il ne subsistera pas sans vous!

Geneviève Beaud Spang

**CONCOURS**

161 5/10

**Club alpin suisse**

Comment se nomme la technique permettant à un grimpeur de redescendre une voie d'escalade le long d'une corde?

Réponse jusqu'au 19 février 2000 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.

**WETTBEWERB****Schweizerischer Alpenklub**

Wie heisst die Technik, die ein Kletterer braucht, um den Aufstiegsweg mittels Seil wieder zurückzugehen?

Antwort bis spätestens 19. Februar 2000 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg.

## Communications du

## CONSEIL COMMUNAL

## LE CONSEIL COMMUNAL

- a pris acte de la démission du Conseil général de M. André Gachet et de M<sup>me</sup> Micheline Aebischer et proclamé élus M. Claude Mauron et M<sup>me</sup> Christa Mutter, premiers des viennent-ensuite des listes PDC et VertEs et Solidarité;
- a décidé, suite à une augmentation du nombre de votes par correspondance, une diminution des heures de scrutin, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2000, qui seront désormais les suivantes:
  - vendredi: de 17 h 30 à 18 h 30
  - samedi et dimanche: de 10 h à 12 h;
- a pris acte de la démission de la Commission culturelle de M<sup>me</sup> Verena Villiger et désigné M<sup>me</sup> Anne-Catherine Loup pour la remplacer;
- a rappelé que, sur décision préfectorale, l'interdiction de parking sur la place de l'Hôtel-de-Ville est effective, y compris le soir;
- a désigné M. l'abbé Alain de Raemy comme nouveau membre de la Chambre des Scholarchues;
- a confié la gérance du Café des Grand-Places à la société Irish Pub SA, dès le 1<sup>er</sup> décembre 1999. Après les quelques travaux d'intérieur nécessaires, l'établissement ouvrira probablement vers la fin février 2000. On y servira non seulement des boissons irlandaises, mais également des bières fournies par Feldschlösschen, dont toute la gamme des bières Cardinal, ainsi qu'une petite restauration. Des animations régulières telles que «Festival irlandais», «Orchestres nordiques» et «Productions de jazz» y seront organisées;
- a désigné M<sup>mes</sup> Anne Banateanu et Monique Pache comme nouvelles secrétaires des bureaux de vote du Bourg et de la Vignettaz;
- a rappelé que, sur décision préfectorale, l'interdiction de parking sur la place de l'Hôtel-de-Ville est effective, y compris le soir;
- a désigné M<sup>me</sup> Madeleine Blanc comme cheffe de bâtiment à l'école de la Vignettaz (bâtiment C), en remplacement de M. Jacques Spielmann;
- a pris acte avec reconnaissance du cadeau offert par M. et M<sup>me</sup> Iff, sous forme d'un arbre planté dans les Jardins de Pérolles.
- a approuvé le projet de convention intercommunale relative à la réalisation d'infrastructures culturelles et accepté sa signature;
- a décidé d'accorder le soutien moral de la ville de Fribourg à l'action «En 2000, un monde de sympathie», destinée à mettre en contact le monde des entreprises et le monde associatif;

## Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin décembre 1999, la population légale de la ville était de 31 604 habitants, soit en augmentation par rapport à la fin octobre 1999 (31 562). Sur ce nombre, 23 210 personnes étaient d'origine suisse (+10), 8394 d'origine étrangère (+32). La population en séjour était à la fin décembre 1999 de 30 866, soit en augmentation de 30 (30 566). Le chiffre de la population totale était donc à la fin décembre 1999 de 34 690 (34 618).

## Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 décembre 1999, la ville de Fribourg comptait 705 chômeurs (+32), pour un taux de 3,89% (critères officiels du Secrétariat fédéral pour l'Economie, «SECO»), indiquant une augmentation par rapport au mois d'octobre 1999 (+0,23%). En ce qui concerne les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 8,74% (-0,02%), ce qui représente 1585 personnes (-3).

## Mitteilungen aus dem

## GEMEINDERAT

## DER GEMEINDERAT

- hat den Rücktritt aus dem Generalrat von Herrn André Gachet und Frau Micheline Aebischer zur Kenntnis genommen und hat Herrn Claude Mauron und Frau Christine Mutter, Erste der Nachfolgenden auf der Liste der CVP, der Grünen und Solidarität, als gewählt erklärt;
- hat beschlossen, infolge einer Zunahme der brieflichen Stimmabgabe, ab 1. Januar 2000 die Öffnungszeiten der Wahlbüros wie folgt zu ändern:  
Freitag:  
von 17 Uhr 30 bis 18 Uhr 30  
Samstag und Sonntag:  
von 10 Uhr bis 12 Uhr;
- hat bei der Postdirektion in Bern interveniert, betreffs der geplanten Aufhebung von Poststellen in der Stadt Freiburg;
- hat Ehrwürden Alain de Raemy zum neuen Mitglied der Schulherrenkammer bestimmt;
- hat die Führung des Café des Grand-Places ab 1. Dezember 1999 der Irish Pub AG übertragen. Die Gaststätte wird vermutlich gegen Ende Februar 2000 wieder eröffnet, nach Abschluss einiger Renovationsarbeiten im Innern. Serviert werden nicht nur irische Getränke, sondern auch Feldschlösschenbier und die ganze Palette der Cardinalerzeugnisse sowie kleine Imbisse. Es werden regelmässige Animationen organisiert, wie «Irisches Festival», «Nordisches Orchester» und «Jazz-Produktionen»;
- hat den Rücktritt von Frau Verena Villiger aus der Kulturkommission zur Kenntnis genommen und Frau Anne-Catherine Loup als Ersatz bestimmt;
- hat Frau Anne Banateanu und Frau Monique Pache als neue Sekretärinnen des Wahlbüros Burg und Vignettaz bezeichnet;
- hat das Geschenk des Ehepaares Iff, ein gepflanzter Baum in den Pérolles-Gärten, dankbar zur Kenntnis genommen.
- hat Frau Madeleine Blanc als Schulhausvorsteherin der Vignettaz-Schule (Gebäude C) bezeichnet, als Ersatz für Herrn Jacques Spielmann;
- hat den Entwurf der interkommunalen Konvention betreffs der Schaffung von Kulturinfrastrukturen gutgeheissen und unterzeichnet;
- hat beschlossen, die Aktion «en 2000, un monde de sympathie», welche Kontakte zwischen Unternehmerkreisen und der Vereinswelt schaffen will, moralisch zu unterstützen;

## Nouvelle formule graphique

Comme il le laissait entendre dans notre précédente édition, le Comité de rédaction de «1700» est heureux de vous proposer, au seuil de l'an 2000, un journal remodelé. Il souhaite que le visage rajeuni du Bulletin d'information communal vous séduise et que vous lisiez celui-ci avec d'autant plus d'intérêt et de plaisir.



Wie in der letzten Ausgabe angekündigt, freut sich das Redaktionskomitee des «1700», Ihnen zum Übergang ins Jahr 2000 eine Zeitung mit neuem Look vorzustellen. Es hofft, dass Ihnen die verjüngte Erscheinung des Informationsblatts gefällt und dass Sie es jetzt umso lieber lesen werden.

Séance du 6 décembre 1999

# AU CONSEIL GÉNÉRAL

Lors de sa séance du 6 décembre 1999, le Conseil général a traité de la sortie du cercle scolaire primaire de l'Ecole libre publique (ELPF) et adopté une nouvelle version du règlement concernant les structures d'accueil de la petite enfance. Le Législatif a aussi reçu une information de l'Exécutif au sujet de la réorganisation des services de la Police locale et de la Circulation.

## Naturalisations

Au préalable, le Conseil général avait élu trois nouveaux membres PDC de la Commission des naturalisations, M. N. Betticher, M<sup>me</sup> F. Michel et M. D. Savoy, qui succèdent à MM. B. Baeriswyl, J.-P. Cotting et à M<sup>me</sup> S. Crausaz-Deschenaux.

Sous réserve de la décision du Grand Conseil, le droit de cité de Fribourg a été accordé à M<sup>me</sup> Pauline Dominique Marie Audren de Kerdel, ressortissante française; à M<sup>me</sup> Fereshteh Adeli-Sadighe, ressortissante iranienne; à M<sup>me</sup> Josette Liliane Bernardi, ressortissante française; à M<sup>me</sup> Gabriela Ines Cordone, ressortissante argentine et italienne; à M<sup>me</sup> Velika, née Mileska, et M. Vasil Jakimovski ainsi qu'à leurs enfants Marijana, Monika et Marjanco, ressortissants macédoniens; à M. Hamza Kalan ainsi qu'à ses enfants Duygu et Sibel, ressortissants turcs; à M<sup>me</sup> Antigona Kovaci ainsi qu'à son fils Eldon, ressortissants yougoslaves (Albanais du Kosovo); à M<sup>me</sup> Ganimete Kovaci, ressortissante yougoslave (Albanaise du Kosovo); à M<sup>me</sup> Thi Lieu, née Nguyen, et M. Ngoc-Dang Nguyen ainsi qu'à leur fils Quôc-Bao, ressortissants vietnamiens; à M. Tuan-Khanh Nguyen, ressortissant vietnamien; à M<sup>me</sup> Hüsniye, née Yilmaz, et M. Efendi Sengül ainsi qu'à leur fils Ergün, ressortissants turcs; à M<sup>me</sup> Tharsiny, née Nagarajah, et M. Matheesan Thiakarajah, ressortissants sri lankais; à M. Mohamed Zait, ressortissant marocain.

## Sortie du cercle scolaire primaire de l'ELPF?

En date du 21 juin 1999, le Tribunal fédéral, appelé à trancher un recours de parents d'élèves contre un arrêté du Conseil d'Etat n'autorisant pas l'admission d'élèves non réformés à l'Ecole libre publique, a notamment constaté qu'au regard de la Constitution fédérale, l'ELPF a un caractère d'école publique et que, comme telle, **elle ne peut dès lors pratiquer une politique d'admission liée à un critère d'appartenance confessionnelle**. Dans ses considérants, le TF relève en outre que **l'article 27 de la Constitution fédérale ne donne aucun droit à fréquenter gratuitement une école de son libre choix** et que, même si une commune dispose de plusieurs écoles, les cantons ou les communes sont compétents pour décider de l'école que suivront les enfants. La collectivité n'est en effet pas tenue (sous réserve de situations locales ou d'autres circonstances particulières) de permettre la fréquentation gratuite d'une école autre que celle du lieu de domicile ou de résidence habituelle.

Au nom de l'Exécutif, M<sup>me</sup> G. Beaud Spang, directrice des Ecoles, constate que l'arrêt du TF engendre les principaux problèmes suivants:

- la répartition des charges financières entre les communes puisque la clef de répartition, pour moitié, au prorata du nombre d'élèves domiciliés dans la commune et fréquentant l'Ecole libre publique et pour moitié au prorata du nombre d'habitants réformés de la commune, est devenue caduque;
- l'inégalité de traitement quant au choix du lieu de scolarisation;



L'ancien bâtiment de l'Ecole libre publique.  
(Photo AVF)

- le choix de critères de sélection pour accéder ou non à la future structure scolaire;
- l'échappatoire pour des familles voulant éviter les classes à haute densité d'élèves de langues étrangères;
- la mise en péril éventuelle des classes alémaniques des écoles de quartier.

Ces considérants conduisent le Conseil communal à proposer la sortie du cercle scolaire primaire de l'ELPF et à envisager la fusion du CO de cet établissement avec le CO alémanique. Ce choix répond aussi à des impératifs budgétaires. Il a fallu couper dans le budget de fonctionnement 2000 des écoles, utiliser des réserves pour les budgets des CO. Des priorités doivent être fixées, si l'on veut offrir à chaque enfant une école publique de qualité.

Pour la Commission spéciale, présidée par M. F. Baeriswyl, cette proposition de sortie du cercle scolaire primaire est inopportune et, en tout cas, hâtive. A la demande du Conseil d'Etat, qui lui a imparti un délai jusqu'au 31 mars 2000, l'Ecole libre publique est en train d'élaborer un nouveau concept

reposant sur une école bilingue et à horaire continu. Il s'agit d'un projet intéressant et auquel la Commune devrait s'associer. S'il aboutit, Fribourg et sa région disposeront d'une nouvelle structure de formation qui constituera incontestablement un atout. Du point de vue juridique, on peut douter qu'une commune puisse sortir uniquement du cercle scolaire primaire, tout en demeurant membre du cercle pour le CO.

Ce point et beaucoup d'autres, dont toute la question du financement, méritent d'être éclaircis, ajoute M. C. Joye, président de la Commission financière. Il faut donner sa chance à cette institution scolaire de réussir sa mue. Les deux commissions de proposer dès lors le renvoi du dossier au Conseil communal.

Cette proposition reçut l'appui de presque tous les groupes de l'assemblée. Pour la démocrate-chrétienne D. Nouveau Stoffel, il faut éviter toute précipitation dans un dossier aussi délicat et touchant une double minorité. M. J.-F. Steiert (PS) remarque qu'il est temps de jouer en matière d'enseignement de l'atout naturel de Fribourg qui est son bilinguisme. M. G. Bourgarel (V-G) abonde. Quant au radical J. Stephan, il remarque que le problème des élèves allophones dans les classes officielles est sérieux, mais que la sortie du cercle primaire de l'ELPF ne le résoudra pas. Seul M. M. Jordan (PCS) défendra la proposition de l'Exécutif.

Au vote, le renvoi au Conseil communal fut décidé par 53 voix contre 4.

C'est ensuite par 47 voix sans opposition que le Conseil général a adopté une refonte purement formelle du règlement concernant les structures d'accueil de la petite enfance.

Sitzung vom 6. Dezember 1999

# AUS DEM GENERALRAT

Anlässlich seiner Sitzung vom 6. Dezember 1999 hat sich der Generalrat mit dem Austritt der Freien öffentlichen Schule (FOS) aus dem Primarschulkreis befasst und hat eine neue Version des Reglements über die Strukturen der Kinder im Vorschulalter angenommen. Die Legislative hat vom Gemeinderat auch eine Information betreffs Reorganisation der Stadtpolizei und des Verkehrsdienstes erhalten.

## Einbürgerungen

Vorab hat der Generalrat drei neue CVP-Mitglieder in die Einbürgerungskommission gewählt: Herr N. Betticher, Frau F. Michel und Herr D. Savoy, in der Nachfolge von Frau B. Bärswyl, Herrn J.-P. Cotting und Frau J. Crausaz-Dechenaux. Unter Vorbehalt des Grossratsentscheids wurde folgenden Personen das Bürgerrecht der Stadt Freiburg verliehen: Frau Pauline Dominique Marie Audren de Kerdrel, französische Staatsangehörige; Frau Fereshteh Adeli-Sadighe, iranische Staatsangehörige; Frau Josette Liliane Bernardi, französische Staatsangehörige; Frau Gabriela Ines Cordone, argentinische und italienische Staatsangehörige; Frau Velika, geb. Mileska, und Herrn Vasil Jakimovski sowie ihren Kindern Marijana, Monika und Marjanco, mazedonische Staatsangehörige; Herrn Hamza Kalan sowie seinen Kindern Duygu und Sibel, türkische Staatsangehörige; Frau Antigona Kovaci sowie ihrem Sohn Eldon, jugoslawische Staatsangehörige (Kosovoalbanerin); Frau Ganimete Kovaci, jugoslawische Staatsangehörige (Kosovoalbanerin); Frau Thi Lieu, geb. Nguyen, und Herrn Ngoc-Dang Nguyen sowie ihrem Sohn Quôc-Bao, vietnamesische Staatsangehörige; Herrn Tuan-Khanh Nguyen, vietnamesischer Staatsangehöriger; Frau Hüsniye, geb. Yilmaz, und H. Efendi Sengül sowie ihrem Sohn Ergün, türkische Staatsan-

gehörige; Frau Tharsiny, geb. Nagarajah, und H. Matheesan Thiakarah, Bürger von Sri Lanka; Herrn Mohammed Zait, marokkanischer Staatsangehöriger.

## Austritt der Freien öffentlichen Schule Freiburg aus dem Primarschulkreis

**Auf den Staatsratsbeschluss**, welcher der Freien öffentlichen Schule die Aufnahme nicht reformierter Schüler untersagte, legten Eltern von Schülern beim Bundesgericht Rekurs ein. Im Urteil vom 21. Juni 1999 hielt das Bundesgericht fest, dass die FOS aufgrund der Bundesverfassung den Charakter einer öffentlichen Schule aufweist und daher als solche bei der **Aufnahme von Schülern keine Konfessionskriterien geltend machen kann**. Aus der Urteilsbegründung des Bundesgerichts geht ferner hervor, dass gemäss **Artikel 27 der Bundesverfassung kein Recht darauf besteht, kostenlos eine Schule freier Wahl zu besuchen**, auch wenn eine Gemeinde über mehrere Schulen verfügt; die Kantone und Gemeinden haben die Kompetenz, darüber zu entscheiden, welche Schule die Kinder zu besuchen haben. Die Kollektivität ist nicht verpflichtet, (unter Vorbehalt örtlicher Gegebenheiten oder anderer besonderer Umstände) den kostenlosen Besuch einer anderen Schule als der des Wohnortes oder gewohnheitsmässigen Aufenthaltsortes zu erlauben.

Im Namen des Gemeinderates stellte die Schuldirektorin, Frau Geneviève Beaud-Spang, fest, dass der Bundesgerichtsentscheid folgende Hauptprobleme aufwirft:

a) die Kostenverteilung unter den Gemeinden: Der Verteilungsschlüssel, der nebst der Anzahl

Schüler, die in der Gemeinde Wohnsitz haben und die Freie öffentliche Schule besuchen, auch die Zahl der reformierten Einwohner der Gemeinde berücksichtigt, wird hinfällig;

- b) die Ungleichbehandlung bei der Wahl des Einschulungsortes;
- c) die Wahl der Selektionskriterien für die Aufnahme in die zukünftige Schulstruktur;
- d) der Ausweg für jene Familien, die Klassen mit hohen Schülerzahlen und fremdsprachigen Kindern umgehen wollen;
- e) die allfällige Gefährdung des Weiterbestehens von deutschsprachigen Klassen in Quartierschulen.

Diese Überlegungen haben den Gemeinderat dazu bewogen, den Austritt der FOS aus dem Primarschulkreis vorzuschlagen und die Fusion der OS dieses Gebäudes mit der deutschsprachigen Orientierungsstufe in Betracht zu ziehen. Im Betriebsbudget der Schulen für das Jahr 2000 mussten für die Orientierungsstufen Streichungen vorgenommen und aus den Reserven geschöpft werden. Will man jedem Kind eine gute öffentliche Schule bieten, so müssen Prioritäten gesetzt werden.

Die von Herrn Franz Bärswyl präsiidierte Spezialkommission fand, dieser Vorschlag des Austritts der FOS aus dem Primarschulkreis sei inopportun und jedenfalls überstürzt. Auf Antrag des Staatsrates, welcher der FOS eine Frist bis zum 31. März 2000 eingeräumt hat, arbeitet die FOS gegenwärtig ein neues Konzept für eine zweisprachige Tagesschule aus. Es handelt sich hierbei um ein interessantes Modell, bei dem die Gemeinde mitarbeiten sollte. Falls sich das Pro-

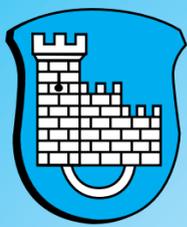
jekt verwirklichen sollte, würde Freiburg und die Agglomeration über eine neue Bildungsstruktur verfügen, was durchaus ein Trumpf wäre. Vom rechtlichen Standpunkt aus kann man bezweifeln, dass es statthaft ist, dass eine Gemeinde nur aus dem Primarschulkreis austritt und gleichzeitig Mitglied der Orientierungsstufen bleibt.

Dieser Punkt und viele andere, wie die ganze Frage der Finanzierung, müssen geklärt werden, fügte Herr Joye, Präsident der Finanzkommission, bei. Man solle dieser sekulären Institution die Chance geben, sich durchzumausern. Beide Kommissionen schlugen vor, das Dossier an den Gemeinderat zurückzuweisen.

Diesen Vorschlag unterstützten fast alle Gruppierungen der Versammlung. Die christdemokratische Generalrätin D. Nouveau-Stoffel sagte, man solle jede Überstürzung in einem so heiklen Dossier, das eine doppelte Minderheit betreffe, vermeiden. Generalrat J.-F. Steiert (SP) fand, es sei höchste Zeit, dass Freiburg endlich seinen natürlichen Trumpf, die Zweisprachigkeit, ausspiele, worin ihm Generalrat G. Bourgarel (Grüne) beipflichtete. Herr J. Stephan (FLU) bemerkte, das Problem der fremdsprachigen Kinder in den öffentlichen Schulklassen sei ernst, es werde jedoch mit dem Austritt aus dem Primarschulkreis nicht gelöst. Einzig Generalrat M. Jordan (CVP) verfocht die Position des Gemeinderates.

Mit 53 Stimmen gegen 4 verwarf der Generalrat die Vorlage des Gemeinderates.

Mit 47 Stimmen ohne Gegenstimme genehmigte der Generalrat die Neufassung des Reglements über die Aufnahmestrukturen der Kinder im Vorschulalter.



# VILLE DE FRIBOURG STADT FREIBURG

## INFO SUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS INFO BETREFFEND DER ABFALLBEWIRTSCHAFTUNG

### OBJETS ENCOMBRANTS / SPERRGUT (MAX: 30 Kg)

Téléphonez impérativement / Anruf obligatorisch

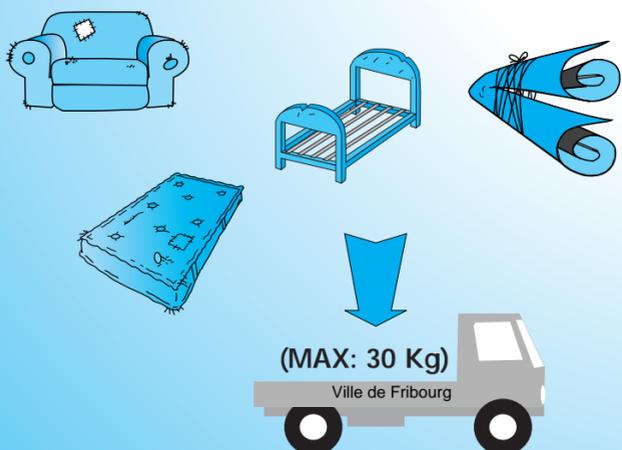
# 351 75 17

(Répondeur automatique / Telefonbeantworter)

FAX 351 75 39 / E-mail\*: [Dechets.Encombrants@ville-fr.ch](mailto:Dechets.Encombrants@ville-fr.ch)

\*(Dès janvier 2000 / ab Januar 2000)

CE SONT DES OBJETS ENCOMBRANTS!  
DAS IST SPERRGUT!



### DÉCHETS VERTS GRÜNABFUHR

Téléphonez impérativement / Anruf obligatorisch

# 351 75 18

(Répondeur automatique / Telefonbeantworter)

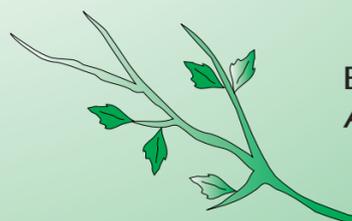
FAX 351 75 39 / E-mail\*: [Dechets.Vegetaux@ville-fr.ch](mailto:Dechets.Vegetaux@ville-fr.ch)

\*(Dès janvier 2000 / ab Januar 2000)

JARDIN / GARTEN

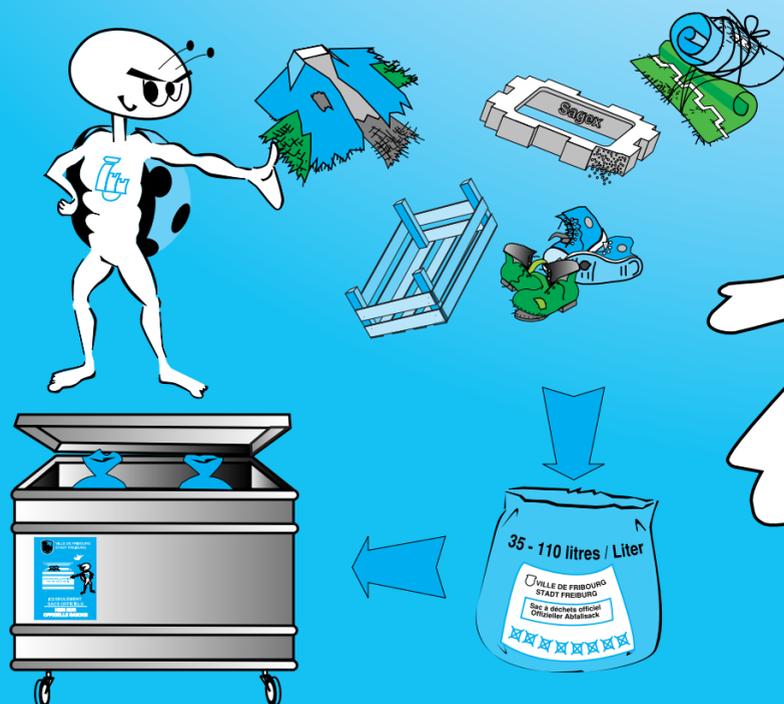


COUPES DE GAZON  
RASENSCHNITT



BRANCHES  
ÄSTE

CE NE SONT PAS DES OBJETS ENCOMBRANTS!  
DAS IST KEIN SPERRGUT!



FEUILLES MORTES  
LAUB



A DÉPOSER SEULEMENT LE JOUR OFFICIEL DU RAMASSAGE  
BEREITSTELLUNG NUR AM OFFIZIELLEN SAMMELTAG

Assurance-maladie

## RÉDUCTION DES PRIMES

### 1. Qui a droit à une réduction de primes?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charges:

	Célibataire / Divorcé(e) Veuf(ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	Fr. 35 000.-	Fr. 52 000.-
1 enfant à charge	Fr. 52 000.-	Fr. 61 000.-
2 enfants à charge	Fr. 61 000.-	Fr. 70 000.-
3 enfants à charge	Fr. 70 000.-	Fr. 79 000.-
4 enfants à charge	Fr. 79 000.-	Fr. 88 000.-
5 enfants à charge	Fr. 88 000.-	Fr. 97 000.-
6 enfants à charge	Fr. 97 000.-	Fr. 106 000.-

### 2. Calcul du revenu déterminant

En principe, le calcul repose sur la taxation de la dernière période fiscale qui est en possession du contribuable. Le revenu déterminant est donné par le revenu annuel net moyen de la taxation (code 5.92 de l'avis de taxation), augmenté des primes et cotisations

d'assurance (codes 4.11 et 4.12 pour les personnes de condition indépendante et code 4.11 à 4.14 pour les autres personnes) et du vingtième de la fortune imposable (code 7.91).

Les personnes assujetties à l'impôt à la source doivent transmettre les attestations de salaires de l'année précédente.

### 3. Que doit-on joindre à la formule de demande?

- copie de l'avis de taxation de la dernière période fiscale ou
- certificat de salaire pour les personnes assujetties à l'impôt à la source
- certificat(s) d'assurance-maladie valable(s) de l'année en cours

### 4. Quand et où faut-il présenter la demande?

La demande peut être présentée en tout temps au bureau communal du domicile du requérant au moyen de la formule officielle qui est à disposition au même endroit.

#### Pour la ville de Fribourg:

Service des institutions et assurances sociales  
Secteur assurance-maladie  
bureau 120, rue de l'Hôpital 2  
1700 Fribourg, tél. 026 / 351 76 36

Toutefois, le droit à la réduction de primes naît le premier jour du mois au cours duquel la demande est déposée au bureau communal.

Communiqué 2000

## AUX BÉNÉFICIAIRES DE RENTES AVS/AI

A partir du 1.1.2000, les rentes AVS/AI s'élèvent à:

- par personne, entre  
Fr. 1005.- min. / 2010.- max.

**Prestations complémentaires (PC)**  
Les limites de revenus pour l'obtention d'une PC se montent

- pour une personne seule à Fr. 16 460.- par an
- pour un couple à Fr. 24 690.- par an
- suppl. pour 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> enf. à charge à Fr. 8630.- par an, etc.

Pour une meilleure compréhension du calcul de l'octroi d'une prestation complémentaire (PC), nous nous permettons de vous donner sommairement quelques détails:

- a) dans les revenus (annuels), il faut tenir compte
  - de toutes les rentes et pensions reçues
  - éventuellement des 2/3 des salaires (nets), moins une franchise de 1000 fr. par personne seule et 1500 fr. par couple

- une partie de votre évent. épargne soit 1/10 pour les rentiers AVS et 1/15 pour les rentiers AI, moins une franchise de 25 000 fr. pour une personne seule, 40 000 fr. pour un couple et 15 000 fr. par enfant; une déduction suppl. de 75 000 fr. sur la fortune est octroyée aux propriétaires d'immeubles
- les intérêts bruts de l'année précédente pour le total de l'épargne

b) dans les dépenses (annuelles), on peut déduire

- les primes caisse-maladie, selon forfait de 205 fr. par mois adulte/ 135 fr. pour les adultes de 19-25 ans / 55 fr. par enfant
- le loyer avec les charges, mais au max. 12 000 fr. pour une personne seule et 13 800 fr. pour un couple

c) en conclusion, si le solde de cette opération est inférieur à **Fr. 16 460.- (par an) pour une personne seule ou**

**Fr. 24 690.- (par an) pour un couple,**

la Caisse de compensation du canton de Fribourg verse une prestation complémentaire qui couvre cette différence. Les assurés(es) déjà au bénéfice d'une telle prestation peuvent en tout temps demander la révision de celle-ci lorsqu'un changement notable de leur situation personnelle est survenu (par ex. augmentation du loyer).

d) Renseignements supplémentaires :

- les personnes résidant dans les homes peuvent s'informer auprès de leur établissement ou à la Caisse de compensation du canton de Fribourg (tél. 305 52 52)
- pour les habitants de la ville de Fribourg, le bureau des prestations complémentaires (rue de l'Hôpital 2 - tél. 351 76 34) est à leur disposition.

**SE RENSEIGNER NE COÛTE RIEN!**

## Les gagnants du concours N° 159 3/10

En séance du Conseil communal du 14 décembre 1999, M. le Syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 159. La réponse à donner était: «Au billard, le coup qui consiste à faire revenir une bille en arrière s'appelle le rétro.»

Le tirage au sort a donné les résultats que voici:

**1<sup>er</sup> prix:** M<sup>me</sup> Catherine Schaedler

gagne une carte TF multi-courses réseau entier, ainsi que l'ouvrage édité à l'occasion du centenaire des Transports en commun de Fribourg.

**2<sup>e</sup> prix:** M<sup>me</sup> Margrit Schnider

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

**3<sup>e</sup> prix:** la classe de 5/6 P

de M. Ruffieux de l'école de la Neuveville gagne un bon d'achat de 20 francs à la Placette.

**4<sup>e</sup> prix:** M. Michel Jaeger

gagne l'ouvrage *Fribourg*, publié aux Editions Le Casselin.

**5<sup>e</sup> prix:** M<sup>me</sup> Yvette Pochon

gagne une Phone Prepaid Card de 10 francs.

*Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, mentionnées ci-dessous.*

A la Bibliothèque

## LECTURES CHOISIES

Une nouvelle année coïncide avec le renouvellement des abonnements des périodiques. Nous vous en présentons quelques-uns, parmi les 33 que vous pouvez emprunter à la Bibliothèque de la Ville.

**Animan**, pour ceux et celles qui aiment la nature, **Beaux Arts Magazine**, **Estampille**, **FMR**, **L'Œil**, pour les admirateurs des arts; **Géo**, pour la connaissance des pays et des peuples; **Maison Française**, **Mon Jardin & Ma Maison**, pour entretenir son habitat et son jardin; **Sciences et Avenir**, **Vie et Santé**, pour être au courant des progrès; **Studio Magazine**, pour les amateurs de films; **Les dossiers de l'archéologie**, **Histoire**, pour voyager dans le temps, et le 34<sup>e</sup>, notre nouveau périodique: **National Geographic**, nouvellement édité en français. Pour préparer votre voyage en Sicile, par exemple (*Géo* n° 230), pour profiter pleinement de votre visite au Louvre (*Beaux Arts Magazine* n° 164), pour aménager votre jardin (*Mon Jardin & Ma Maison* n° 475), notre «catalogue» vous dévoile toutes nos richesses. Nous vous proposons ainsi une solution économique (20 centimes par périodique, par semaine), pratique (pas d'encombrement, on consulte, on restitue) pour trouver des réponses à vos questions.

En outre, nous avons le plaisir de vous proposer les ouvrages suivants:

**Les plus beaux contes zen suivis de l'art des haïkus** de Henri Brunel. Issus du Japon, de la Chine, de l'Inde et du Tibet, ces petits récits nous transmettent une sagesse millénaire qui bouscule les modes de pensée et comble notre plaisir de lire des histoires merveilleuses.

**L'univers, les dieux, les hommes** de Jean-Pierre Vernant. L'auteur, qui a consacré sa vie à la mythologie grecque, nous permet de mieux en déchiffrer le sens souvent multiple. Il évoque les origines de l'univers, la guerre des dieux et les liens que l'humanité n'a cessé d'entretenir avec le divin.

**L'art de la fugue** de McCauley. Ce roman est à la fois une gigantesque scène de ménage d'une drôlerie irrésistible et une réflexion sur des sujets essentiels: l'amour, la famille, les rêves inassouvis. Avec son analyse mordante des sentiments et ses réparties caustiques, le roman n'est pas sans rappeler Woody Allen ou Ernst Lubitsch.

**Vaurien** de Jim Thompson. La jeunesse cahotique de Jim Thompson, chasseur d'hôtel, poseur de pipelines, trimardeur, employé de morgue, journaliste et bootlegger, écrivain, enfin racontée par lui-même. Un voyage picaresque au bout de la nuit et retour.

Et encore quelques BD: **La gloire d'Albert** d'Etienne Davodeau, histoire amère et glauque à souhait, où la politique est montrée sous un jour vraiment peu reluisant. Mais Albert a tout noté et il a agi au plus près de sa conscience.

**On a tué Wild Bill** d'Hermann. Melvin a pour toute famille deux oncles alcooliques. Il vit dans l'Ouest à l'époque sans pitié des chercheurs d'or. Mais lui n'a qu'un seul souhait, qu'une seule ambition: avoir une ferme avec beaucoup de poules et autant de coqs!

**L'histoire d'un vilain rat** de Bryan Talbot. Cette histoire d'Helen mise en parallèle avec Béatrix Potter est un superbe ouvrage pour la défense des personnes abusées sexuellement. On y voit la descente aux enfers, puis un formidable désir de vie et d'expression d'une jeune fille abusée par son père.

Notre prochaine exposition (février-mars) sera consacrée aux relieurs, qui présenteront leurs œuvres artisanales et artistiques (voir mémento).

### Horaire:

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h,  
mercredi de 10 h à 20 h,  
samedi de 10 h à 12 h.

**Bibliothèque de la Ville de Fribourg**  
Rue de l'Hôpital 2  
Entrée B ou C

En Vitrine de l'Aigle-Noir :  
De la Société pour  
le développement  
de Fribourg à Fribourg Tourisme»

100 ans  
au service du tourisme

Conçue et réalisée par le docteur Jean Dubas, avec la collaboration de l'Office du Tourisme de la Région de Fribourg [OTRF] et des Archives de la Ville, une nouvelle et intéressante exposition évoque, dans le cadre des «Vitrines de l'Aigle-Noir» et grâce à une riche documentation, les débuts du tourisme dans notre cité au siècle dernier, ainsi que les cent premières années ayant conduit la Société pour le développement de Fribourg à l'actuel Fribourg Tourisme.

A voir jusqu'au  
12 mars 2000,  
dans le hall d'entrée  
du Restaurant  
de l'Aigle-Noir,  
rue des Alpes 10.



«Fribourg (Suisse - Schweiz - Switzerland)», première affiche promotionnelle réalisée en 1906 par le célèbre peintre et dessinateur Anton Reckziegel, pour le compte de la Société pour le développement de Fribourg (Lith. Art. Hubacher & Co, Berne).  
[Document OTRF]

En 2000,

## UN MONDE DE SYMPATHIE À FRIBOURG

Les initiateurs du mouvement «en 2000» veulent rapprocher le monde des entreprises et le monde associatif à l'occasion de l'an 2000. Ils ont d'ores et déjà réussi leur pari. Plus de 100 entreprises, près de 80 associations, de nombreux médias (*L'Hebdo*, *Extension*, *Le Nouvelliste*,...) et villes (Genève, Lausanne, Thônex, Epalinges...) disséminés dans toute la Suisse romande soutiennent le mouvement.

Les entrepreneurs fribourgeois ont répondu présents avec déjà neuf entreprises acquises à l'idée majeure d'«en 2000, un monde de sympathie»: donner un coup de main aux associations caritatives, culturelles ou sportives. Que ce soit en mettant à disposition des personnes bénévoles ou en prêtant du matériel, en imprimant gratuite-

ment un document, en offrant des salles de séminaires ou sa vitrine, en assurant la promotion d'une association, chaque geste compte et est le très bienvenu.

Les entreprises partenaires bénéficient bien sûr à l'interne et à l'externe des retombées d'image liées à ce partenariat. Ces entreprises sont les suivantes: Au Parc Hôtel, Business Computer Dimension SA, CWS, Forum Fribourg, G. Bise Meubles, Hôpital Daler, Hôtel Cailler, Radio Fribourg et Success Management S.à.r.l.

Qui est «en 2000» peut vraiment se réjouir d'assumer son rôle d'entreprise citoyenne!

Le mouvement est ouvert à tous, en tout temps.

Pour info:  
DG Marketing, 021/793 16 10

*Un sport peu connu en Suisse romande*

# LE CLUB HANDBALL DE FRIBOURG

Fondé voici vingt-cinq ans, l'unique club de handball de la cité des Zaehringen compte actuellement deux équipes masculines et une féminine. Vivant dans l'ombre des grandes sociétés sportives de la ville, le club espère pouvoir à terme attirer vers lui les jeunes Fribourgeois et Fribourgeoises. Faisant de la formation des jeunes l'axe principal de leur politique, ses dirigeants mettent tout en œuvre pour populariser un sport peu connu en Suisse romande.



Sport d'origine germanique, le handball se pratique sur un terrain long de 40 mètres pour 20 mètres de largeur. Six joueurs de champ et un gardien dans chaque équipe s'affrontent au cours de deux mi-temps de 30 minutes. Se jouant uniquement avec les mains, le handball se caractérise par certaines règles également propres au basket. C'est ainsi que tant le «marcher», le «double dribble» que le «pied» sont proscrits du manuel du parfait petit handballeur. Pour autant, la comparaison entre ces deux sports s'arrête là.

Au cours d'une rencontre de handball, l'essentiel du jeu se déroule à la limite des zones réservées aux gardiens formant deux demi-cercles de 9 mètres de diamètre aux deux extrémités du terrain. Placés les uns à côté des autres sur la courbe du demi-cercle, les joueurs de l'équipe qui défend s'efforcent d'empêcher l'adversaire de tirer en direction du but. Pour les attaquants, feintes de corps permettant de s'infiltrer entre deux défenseurs ou tirs à distance en extension sont autant de moyens de mettre en défaut la défense et le gardien adverses. La contre-attaque est, quant à elle, une arme redoutable pour une équipe habile à intercepter les passes de l'adversaire.

Pratiqué à un bon niveau, le handball exige de grandes qualités athlétiques, entre autres de par le fait que les contacts entre joueurs sont nombreux. Détente, puissance, rapidité, technique, associées à une condition physique irréprochable sont autant d'atouts. A Fribourg, s'ils sont bien entendu tous amateurs, les membres du club s'efforcent d'acquérir ces qualités de base tout en gardant en mémoire que, à l'instar de tous les sports d'équipe, la victoire dépend non seulement des qualités individuelles de chaque joueur ou joueuse, mais surtout de la cohésion et de l'homogénéité du groupe.

## La progression sportive du CHB Fribourg

Fêtant en 1999 son 25<sup>e</sup> anniversaire, le CHB Fribourg entend poursuivre la progression sportive entamée en 1994 lors de l'ascension de sa première équipe masculine en 3<sup>e</sup> ligue de la région Vaud-Valais-Genève-Fribourg. Depuis lors, cette équipe a gravi un palier supplémentaire en accédant il y a deux ans à la deuxième ligue, ce qui représente à l'échelle romande quasiment l'élite du handball. En effet, deux clubs romands seulement, Crissier et Yverdon, appartiennent à une catégorie de jeu plus

élevée. Une équipe masculine réserve dispute quant à elle le championnat de 4<sup>e</sup> ligue. Composée de jeunes joueurs talentueux associés à quelques anciens dont les qualités techniques et l'expérience contribuent également aux succès, cette équipe aimerait réintégrer au plus vite la 3<sup>e</sup> ligue, catégorie de jeu qu'elle a quittée il y a une année. A terme, elle devrait devenir le vivier de joueurs dans lequel la formation de 2<sup>e</sup> ligue puisera ses nouvelles forces vives.

On ne saurait aborder cette question de la progression sportive du CHB Fribourg, sans souligner les superbes performances réalisées depuis quelques années par sa section féminine. Créée en 1992, cette équipe de filles milite aujourd'hui en 2<sup>e</sup> ligue. Comptant dans ses rangs plusieurs joueuses qui ont commencé la pratique du handball sur le tard, elle est parvenue à atteindre en sept ans un niveau des plus respectables.

Parti il y a vingt-cinq ans avec une seule équipe masculine, le CHB Fribourg compte aujourd'hui trois équipes dont les prestations satisfont pleinement ses dirigeants. Ces progrès seront toutefois sans lendemain si le club ne parvient pas, dans un avenir proche, à attirer dans ses rangs davantage de jeunes.

Pour cette raison, une équipe de mini-handball, ouverte à tous les garçons ou filles dès l'âge de 10 ans, sera constituée dans les semaines à venir.

## Le CHB Fribourg ou les difficultés d'un petit club qui aimerait grandir

Réorganisé voici un an, le comité du CHB Fribourg, de l'avis de son vice-président Rémi Dumolard, réalise du très bon travail. Pour autant, les difficultés ne manquent pas pour faire sortir le handball de l'ombre dans une ville qui vibre aux exploits de ses basketteurs et hockeyeurs. Ainsi, sur le plan financier, Rémi Dumolard et son comité doivent composer avec un budget de quelque 13000 francs par saison... Dans ces conditions, il n'y a pas de place pour les folies; «on ne dépense que l'argent qu'on a dans nos caisses» souligne le vice-président. La commission financière s'efforce de trouver des idées en vue de renflouer les caisses, mais son travail est rendu difficile de par le peu de popularité dont le club jouit auprès du grand public. D'autre part, s'il entend poursuivre sa progression sportive, le CHB Fribourg se doit d'offrir à ses joueurs et joueuses de meilleures conditions d'entraînement. Certes, la salle du cycle d'orientation de Pérolles, où se déroulent les entraînements, se prête très bien à la pratique du handball, mais elle est très occupée. Du coup, les heures disponibles sont rares.

Confrontés aux problèmes évoqués ci-dessus, les dirigeants du CHB Fribourg souffrent de surcroît de ne pas pouvoir compter parmi eux une personnalité charismatique susceptible de faire connaître le club sur les bords de la Sarine. Depuis le départ voici une année de son ancien président, la recherche d'un remplaçant est restée vaine. Gageons que les efforts entrepris dans ce sens trouveront bientôt leur récompense et contribueront au succès de ce petit club qui aimerait grandir.

# M É M E N T O

## CONCERTS

- Fred & Sandra Quartet rythm'n'blues; jeudi 27 et vendredi 28 janvier, 20 h 30, Caveau des Trois Tours, Bourguillon.
- Orchestre de la Ville et de l'Université de Fribourg direction: Dominique Roggen; solistes: Annalies Studer-Stadelmann (jodel) et Jozsef Molnar (cor des Alpes); œuvres de Roggen, Aegler, Daetwyler, Beethoven; dimanche 30 janvier, 17 h, aula de l'Université.
- Orchestre Philharmonique de Cracovie direction: Roland Bader; Anna Malikova (piano); œuvres de von Weber, Chopin et Beethoven; lundi 31 janvier, 20 h 30, aula de l'Université.
- La Concordia - corps de musique officiel de la Ville de Fribourg direction: Jean-Claude Kolly; samedi 5 (20 h 15) et dimanche 6 février (17 h), aula de l'Université.
- Jeune Orchestre de Chambre Suisse direction: Emmanuel Siffert; soliste: Thomas Grossenbacher (violoncelle); œuvres de Mozart, Haydn, Mieg, Tchaïkovski; jeudi 10 février, 20 h, temple.
- Les concerts d'orgue du Collège Saint-Michel avec Matthys Koene (flûte de Pan) et Martin Kasperek (orgue); vendredi 11 février, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- Saxophones en création créations d'œuvres de 6 compositeurs suisses (André Ducret, Caroline Charrière, Fabio Maffei, Laurent Mettraux, Fritz Voegelin, Jean-Daniel Lugrin) pour saxophones en musique de chambre; vendredi 11 février, 20 h, aula du Conservatoire.
- Jeunesses musicales de Fribourg: «Récital» Michel Brodard (basse), Jean-Claude Charrez (piano); œuvres de Fauré, Duparc, Debussy, Moret; samedi 12 février, 20 h 15, aula de l'Université.
- «In C» de Terry Riley direction: Beat Hofstetter; interprètes: membres de l'ADSaxC, saxophonistes de Suisse; samedi 12 février, 19 h, aula du Conservatoire.

- Groupe Mon Pays - «L'Abbé Bovet 2001» avec les Armaillis de la Gruyère, La Chanson du Pays de Gruyères, La Concorde (Sâles), l'ensemble vocal Mon Pays; programme: les plus belles chansons de l'Abbé Bovet, ouverture des manifestations qui marqueront en 2000 et 2001 le cinquantième anniversaire de son décès; dimanche 13 février, 17 h, aula de l'Université.
- Récital de piano Nelson Goerner œuvres de Debussy et Chopin; mercredi 16 février, 20 h 30, aula de l'Université.
- Jeunesses musicales de Fribourg «Trio Anima» Thomas Dratva (piano), J.-Christophe Gawrysiak (violon), Dieter Hilpert (violoncelle); œuvres de Beethoven, Dvořák et Laurent Mettraux; samedi 19 février, 20 h 15, Centre Le Phénix.
- Nino D'Angelo samedi 19 février, 20 h 30, Halle des fêtes de Saint-Léonard.
- Orchestre des élèves du Conservatoire Les Quatre saisons de Vivaldi; dimanche 20 février, 17 h, temple.
- Chanson avec Sarclo mercredi 23 février, 22 h, Café-concert le XX<sup>e</sup>.

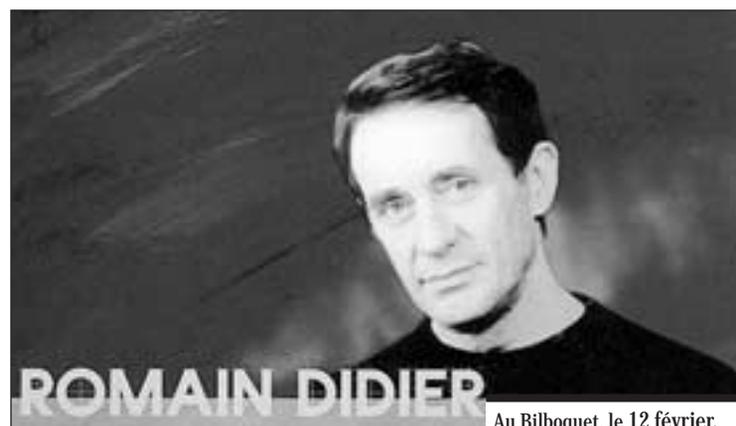
## LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

- Vinz Vonlanthen Urban Safari II world-jazz; vendredi 28 janvier, 21 h.
- Jorge Pardo Trio avec Carles Benavent, Tino di Geraldo - flamenco nuevo; samedi 29 janvier, 21 h.
- Trüb jazz & more; mercredi 2 février, 20 h 30.
- Bratsch musiques tziganes; vendredi 4 février, 21 h.



musiques tziganes; vendredi 4 février, 21 h.



Au Bilboquet, le 12 février.

- Pierre-Luc Vallet Organ Trio jazz; samedi 5 février, 21 h.
- Pierre Favre Singing Drums jazz; vendredi 11 février, 21 h.
- Plan 9 jazz; mercredi 16 février, 20 h 30.
- Piaf Paris Passion chanson - Françoise Frelat, Jean-Yves Poupin; samedi 19 février, 21 h.

## ESPACE MONCOR

Route de Moncor 12  
Villars-sur-Glâne

- Dehors devant la porte de Wolfgang Borchert, par la compagnie Nonante-trois; mise en scène: Benjamin Knobil; jeudi 27 et vendredi 28 janvier, 20 h 30.
- Hommage au théâtre de et par Peter Wyssbrod; samedi 29 janvier, 20 h 30.
- Lucrèce Borgia de Victor Hugo; mise en scène: Jean Martinez; mardi 1<sup>er</sup> et mercredi 2 février, 20 h 30.
- L'Arriviste de Stig Dagerman, par la compagnie de l'Etram; mise en scène: Martine Charlet; vendredi 4 et samedi 5 février, 20 h 30.
- Top Dogs d'Urs Widmer, par la compagnie Gardaz-Michel; mise en scène: S. Gardaz et J. Michel; vendredi 11 et samedi 12 février, 20 h 30.
- L'œil du loup spectacle tout public; par le théâtre Rumeur; mise en scène: Sylvie Girardin; mercredi 16 février, 17 h.

- François Silvant: «La Fête de la Vigneronne»; vendredi 18 et samedi 19 février, 20 h 30.

## LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

- Romain Didier chanson; samedi 12 février, 21 h.

## THÉÂTRE/THEATER

- «Molly Sweeney» Schauspiel von Brian Friel; interprété von Euro-Studio «Landgraf»; Dienstag, 8. Februar, 20 h, Aula der Universität.
- «Le café littéraire» - Tous les autres ... mercredi 16 et jeudi 17 février (Sylviane Dupuis et Pierre Voélin) dès 19 h 15 (soirée-lecture); Théâtre des Osses, Givisiez.

## ECOLE DES PARENTS

SIVA - Beaugregard 11 (2<sup>e</sup> étage)

- Analyse transactionnelle par Marie-Claire Kolly; les jeudis 3, 10 et 17 février, 20 h.
  - Bien dormir pour mieux vivre par Geneviève Aldana; les mardis 8 et 22 février, 20 h.
- Inscriptions préalables au 026/323 16 49.

## CENTRE SAINTE-URSULE

Place Georges-Python

- Et si on se mariait lundi 31 janvier, 20 h 15.
- Chrétiens-musulmans, que peut-on partager? jeudi 10 février, 20 h 15.
- Le mariage: quand ça casse

# M É M E N T O

lundi 21 février, 20 h 15.

## CONFÉRENCES

- Les nouvelles technologies changent l'art du possible dans les entreprises  
avec Yves Pigneur; jeudi 27 janvier, 20 h 15, grand auditorium de chimie de l'Université de Péroles.
- Endzeit und Moderne  
von Prof. Volker Reinhardt; Montag, 31. Januar, 19 h, Saal 3120, Universität Miséricorde.
- La migration du roitelet huppé à la Berra  
par Michel Beaud; mercredi 2 février, 20 h 15, Café des Tanneurs.
- Connaissance du Monde:  
– **Amérique centrale**; avec un film de Christian Durand; mercredi 2 (20 h) et jeudi 3 février (16 h et 20 h)  
– **Grèce**; avec un film d'Alain de la Porte; mercredi 23 (20 h) et jeudi 24 février (16 h et 20 h)  
Aula du CO de Jolimont.
- Chancen und Risiken in der Pharmaindustrie  
mit Daniel Vasella; Donnerstag, 3. Februar, 20 h 15, grosser Hörsaal der Chemie, Universität Péroles.
- Œuvre du mois, peinture:  
Hans Fries «Ste Claire» 1505  
par Verena Villiger; mardi 8 février, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire.
- L'évolution historique de notre perception du cosmos  
par le prof. Gaston Fischer; vendredi 11 février, 20 h 15, salle de physique de l'Ecole libre publique (av. du Moléson 10).
- Der Freiburger Sickinger-Plan von 1582. Typologie des städtischen Wohn- und Gewerbehäuses am Ausgang des Mittelalters  
mit David Blanck; Dienstag, 15. Februar, 20 h 15, Saal 3115, Universität Miséricorde.

## EXPOSITIONS

- «Tuiles» de Bruno Baeriswyl  
jusqu'au 29 janvier; Showroom BB, rue Pierre-Aeby 37.
- Œuvres de Bruno Baeriswyl, Jean Mauboulès, Susanna Niederer, Pino Pinelli  
jusqu'au 29 janvier; Galerie APC, rue Pierre-Aeby 39.
- Le poète et dramaturge polonais Juliusz Slowacki (1809-1849) en Suisse  
jusqu'au 29 janvier; Bibliothèque cantonale et universitaire.

- Günther Holweger: encres – Thierry Holweger: meubles contemporains;  
jusqu'au 30 janvier; Espace Le Kaolin, rue de la Samaritaine 15.
- La Bible en Suisse  
jusqu'au 31 janvier, temple.
- Escargots/Schnecken  
jusqu'au 6 février; Musée d'histoire naturelle.
- Tiere in der Bibel und im alten Orient  
bis am 7. Februar; Buchhandlung Kanisius, Placette, Kantonbank, Librairie Albert le Grand.
- Myriam Tinguely: Ceux de passage  
jusqu'au 27 février; Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle.
- Art fribourgeois 1899–1999  
exposition historique de la Société des peintres, sculpteurs, architectes suisses, pour les 100 ans de la section fribourgeoise; jusqu'au 27 février; Musée d'art et d'histoire.
- Reliures artisanales et artistiques  
du 1<sup>er</sup> février au 1<sup>er</sup> avril; Bibliothèque de la Ville (ancien Hôpital des Bourgeois).
- Elisabeth Chabbey – peintures  
du 4 février au 5 mars; Home médicalisé de la Sarine.
- Daniel Lifschitz – pastels  
du 5 février au 5 mars; Galerie de la Cathédrale.

## FORUM FRIBOURG

Granges-Paccot

- Fribourg Racing Show  
exposition de voitures de course et de karting; du 28 au 30 janvier.
- Eventparty  
du 3 au 5 février.
- Reptiles  
serpents venimeux et non venimeux, lézards, tortues, mygales, scorpions; sur 2000 m<sup>2</sup>; du 11 au 27 février, de 10 h à 19 h.
- MARINATAL  
salon du mariage et de la naissance; du 11 au 13 février.
- Election de Miss Fribourg  
samedi 19 février.
- Espace Junior;  
salon de jeux pour familles et enfants; jusqu'au 30 avril.

## CINÉMA

- Ciné-Club Uni:  
salle de cinéma, Université Miséricorde, 20 h:  
– **Bure Baruta**; mardi 25 janvier.  
– **Last Night**; mardi 1<sup>er</sup> février.

- Cinéplus-Club;  
cinéma Rex, 18 h:  
– **«Mschugge» de Dani Lévy-Maria Schrader**; du mercredi 26 janvier au mardi 1<sup>er</sup> février.
- **«Juha» de Aki Kaurismäki**;  
du mercredi 9 au mardi 15 février.
- **«Karnaval» de Thomas Vincent**;  
du mercredi 23 au mardi 29 février.

## FRI-SON

Route de la Fonderie 13

- La nuit de la glisse  
avec dj fagus dj rastapopulus; vendredi 28 janvier, 20 h.
- The Pussyfoot revue  
jeudi 17 février, 22 h.
- Lovebugs / mother's pride  
vendredi 18 février, 22 h.
- Orishas  
dimanche 20 février, 21 h 30.
- Moby  
mardi 22 février, 21 h 30.

## DIVERS

- Bal des pompiers  
samedi 29 janvier; salle des fêtes de Saint-Léonard.
- Jazz'n'cigars;  
lundi 31 janvier, Caveau des Trois-Tours (Bourguillon).
- Contes pour enfants  
dès 4 ans; vendredi 4 et jeudi 24 février, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville (ancien Hôpital des Bourgeois); entrée libre.
- Les fruitiers exotiques dans la serre tropicale  
avec apéritif tropical; avec Ruth Bossardt et Jacques Sciboz; mercredi 16 février, 18 h, Jardin botanique.

## SPORTS

- Hockey sur glace  
championnat suisse de LNA de hockey sur glace;  
Patinoire Saint-Léonard:  
– **Fribourg-Gottéron - Zug**  
mardi 1<sup>er</sup> février, 19 h 30.
- **Fribourg-Gottéron - ZSC Lions**  
vendredi 4 février, 19 h 30.
- **Fribourg-Gottéron - Langnau**  
samedi 19 février, 19 h 30.
- Basket-ball  
salle de Sainte-Croix, 14 h:  
– **BBC City-Fribourg - BC Swissair**  
samedi 29 janvier.
- **BBC City-Fribourg - La Chaux-de-Fonds Basket**  
samedi 12 février.
- **BBC City-Fribourg - BC Vedeggio**  
samedi 19 février.

## PARENTRAIDE

La séparation, le divorce, le deuil, élever seul(e) son enfant ou le voir trop rarement... sont des situations fréquentes aujourd'hui.

PARENTRAIDE vous offre une permanence téléphonique tous les mardis de 20 heures à 22 heures.

En outre, vous avez la possibilité de laisser en tout temps un message sur notre répondeur: un seul numéro:

026/436 26 44

Une stricte confidentialité des messages et entretiens est respectée.



PARENTRAIDE  
Mouvement fribourgeois de la condition parentale & Association fribourgeoise de familles monoparentales

## ÉCOUTER, RÉCONFORTER, AIDER

«147»

Ligne d'aide aux enfants et aux jeunes.

Un partenariat entre Pro Juventute, Help-o-phone et des permanences qualifiées.